



## PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

---

Règlement n° 315-2  
Modifiant le règlement n° 315 relatif à la  
Taxation 2020 afin de déterminer le coût  
d'enregistrement des chiens

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2020, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée a adopté le règlement ci-haut mentionné.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur dans les délais prévus par la Loi.

---

*Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Suzanne Francoeur*

---

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Suzanne Francoeur, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 8 juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 juillet 2020

Signé par : \_\_\_\_\_  
Suzanne Francoeur,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière